

LA CONSULTATION MÉDICALE EN SANTÉ RESPIRATOIRE

Résultats d'un sondage Omniweb auprès des Québécois

SARA-EDITH PENNEY

Directrice générale du RQESR

En tant que professionnel de la santé, vous êtes mieux placés que quiconque pour savoir à quel point les problèmes de santé respiratoire touchent beaucoup de concitoyens. Mais comment ces concitoyens perçoivent le besoin de consulter pour des difficultés respiratoires, l'accès à un diagnostic, l'utilisation de médicaments inhalés leur santé respiratoire et les soins qu'ils ont reçus, le cas échéant? Peu de données récentes, surtout après la pandémie, nous permettaient de connaître le portrait respiratoire des Québécois. Pour le savoir, le RQESR a sondé un peu plus de 1000 Québécois et les prochaines lignes présentent les résultats de cette collecte de données.

APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE

Le sondage a été mené par la firme Léger :

- La collecte des données a été réalisée par sondage Omniweb.

- L'échantillon a été tiré à partir du panel d'internautes de Léger, soit un panel représentatif de la population de 1 009 Québécoises/Québécois âgés de 18 ans et plus pouvant s'exprimer en français ou en anglais.
- À titre indicatif, la marge d'erreur maximale d'un échantillon probabiliste de 1009 répondants est de +/-3,1%, 19 fois sur 20.
- Avant d'entreprendre la collecte officielle des données, un prétest a été réalisé le 10 mars 2023 afin de valider le questionnaire et d'assurer son déroulement logique.
- La collecte des données s'est déroulée du 10 au 12 mars 2023 inclusivement.
- Les données brutes de l'étude ont été pondérées selon l'âge, le sexe, le lieu de résidence, la scolarité, la langue maternelle et la présence d'enfants dans le ménage (selon les données de recensement les plus récentes de Statistique Canada).

AU SUJET DES CONSULTATIONS POUR DES DIFFICULTÉS RESPIRATOIRES

D'entrée de jeu, il apparaissait important de savoir quelle proportion de la population avait ressenti des difficultés respiratoires assez importantes pour consulter un médecin ou un professionnel de la santé.

Les «difficultés respiratoires» avaient été préalablement définies comme : un essoufflement qui empêche de faire les activités quotidiennes, une toux persistante avec ou sans crachat, une respiration bruyante ou sifflante, une pression dans la poitrine qui nuit à la respiration.

Ensuite, la série d'énoncés suivante a été présentée aux répondants et ils devaient choisir ceux qui correspondaient le mieux à leur situation (un ou plusieurs) :

- J'ai consulté un médecin ou autre un professionnel de la santé pour moi-même à une reprise pour des difficultés respiratoires.
- J'ai consulté un médecin ou autre un professionnel de la santé pour moi-même à plus d'une reprise pour des difficultés respiratoires.
- J'ai déjà accompagné un de mes enfants pour une consultation chez un médecin ou autre un professionnel de la santé à propos de difficultés respiratoires.
- J'ai déjà accompagné un autre membre

de ma famille (ex. : parents, conjoint, conjointe) chez un médecin ou autre un professionnel de la santé pour une consultation à propos de difficultés respiratoires.

- Aucun de ces énoncés ne me correspond.

37 % des Québécois ont consulté pour des difficultés respiratoires

37 % des Québécois déclarent avoir déjà consulté un professionnel pour eux-mêmes ou pour autrui pour des difficultés respiratoires. Cette proportion est significativement plus élevée parmi les femmes (45 % contre 29 % parmi les hommes) ainsi que pour les 18-34 ans (44 %). Elle est également plus élevée (46 %) chez les personnes ayant déclaré un revenu à 40 000 \$ ou moins. De façon détaillée, 26 % ont consulté pour eux-

mêmes, à une seule reprise (13 %) ou plus d'une fois (13 %), alors que 8 % ont déjà consulté pour leur(s) enfant(s) et 9 % pour un autre membre de leur famille. Chez les répondants qui ont déjà accompagné un proche pour une consultation, il y a deux fois plus de femmes que d'hommes. Et 19 % des ménages avec enfants ont déjà consulté un médecin ou un professionnel de la santé pour des difficultés respiratoires.

Malheureusement, les difficultés respiratoires poussent une grande proportion de la population québécoise à consulter un expert. Que ce soit pour elles-mêmes ou pour leurs proches, les femmes sont les plus touchées et un revenu plus faible est aussi un facteur qui augmente significativement les consultations pour des difficultés respiratoires.

AU SUJET DES DIAGNOSTICS TOUCHANT LA SANTÉ RESPIRATOIRE

Nous nous sommes aussi intéressés aux diagnostics concernant la santé respiratoire

qui touchent le plus la population québécoise. Plusieurs diagnostics ont été proposés aux répondants (asthme, MPOC de même qu'une option « autre diagnostic touchant la santé respiratoire » ainsi qu'une option pour ceux qui n'ont jamais reçu de diagnostic touchant la santé respiratoire. Ils devaient répondre pour eux-mêmes.

35 % des Québécois ont déjà reçu un diagnostic qui touche la santé respiratoire, une proportion grimpant à 75 % parmi ceux qui ont personnellement déjà consulté un professionnel de la santé pour des difficultés respiratoires. Ainsi, pour le quart des Québécois qui ont personnellement consulté un médecin ou un professionnel de la santé pour cette raison, aucune maladie respiratoire ne leur a été diagnostiquée.

Globalement, l'asthme est le diagnostic le plus fréquent (16 % de la population totale et 40 % des personnes qui ont consulté), particulièrement chez les 18-34 ans (25 %) et les femmes (20 % contre 12 % chez les hommes). L'apnée du sommeil figure en deuxième position (10 % de la population totale et 15 % des personnes qui ont consulté), et touche un peu plus les hommes (12 % contre 7 % des femmes). La bronchite chronique et la rhinite suivent avec chacune 4 %. Les personnes à plus faible revenu (40 000 \$ ou moins) sont plus nombreuses à avoir déjà reçu un diagnostic qui touche la santé respiratoire (43 %).

Ces résultats révèlent entre autres que malgré qu'une difficulté respiratoire ait mené une personne à consulter, un diagnostic ne lui ait pas nécessairement donné. Malheureusement, les résultats de ce sondage ne permettent pas de comprendre pourquoi une telle situation est observée mais cela fait écho aux différentes études qui identifient le sous- et le sur-diagnostic des maladies respiratoires. Notre sondage identifie particulièrement un sous-diagnostic de la MPOC malgré un échantillon de population avec 26 % de personnes âgées de plus de 65 ans, tranche d'âge où la MPOC est présente.



PHOTO SHUTTERSTOCK



AU SUJET DE L'UTILISATION DE MÉDICAMENTS EN INHALATION

Bien entendu, les médicaments inhalés font très souvent partie du traitement d'une maladie respiratoire et en tant que professionnels de la santé, vous savez qu'il y a plusieurs difficultés techniques en lien avec la prise optimale des inhalateurs. Il était donc intéressant de connaître la population québécoise qui utilise une médication inhalée. Pour ce faire, les répondants devaient choisir s'ils prenaient ou avaient pris de la médication en inhalation pour des difficultés respiratoires. Pour les aider à répondre adéquatement, la figure 1 leur a été présentée.

Globalement, 35 % de la population québécoise utilise présentement ou a déjà utilisé des médicaments en inhalation. Ce pourcentage est plus élevé chez les femmes (42 %) et les 18-34 ans (45 %). Le sondage a aussi révélé que 74 % des Québécois ayant reçu un diagnostic touchant la santé respiratoire utilisent actuellement (44 %), ou ont déjà utilisé par le passé (30 %) au moins un médicament en inhalation. Et l'utilisation de la médication inhalée varie selon le diagnostic (tableau 1).

Il est intéressant de constater que 37 % de la population asthmatique qui avait eu à prendre une médication inhalée, l'a cessée. Encore une fois, avec ces seules données, il n'est pas possible de comprendre pourquoi la médication a été cessée mais cette situation semble très fréquente, encore en 2023. 21 % de la population asthmatique utilise régulièrement un seul inhalateur, 23 % en utilise occasionnellement un seul et 16 % en utilise régulièrement plus d'un.

De plus, chez les personnes n'ayant jamais eu de diagnostic en lien avec un problème de santé respiratoire, 14 % utilisent ou ont déjà utilisé des inhalateurs. De ce nombre, plusieurs ont

arrêté de les prendre mais il demeure important de réaliser que plusieurs Québécois prennent une médication inhalée sans diagnostic ou du moins, sans qu'ils ne soient au courant qu'ils ont un diagnostic associé.

AU SUJET DES INFORMATIONS REÇUES DE LA PART DE L'ÉQUIPE TRAITANTE

Le reste du sondage était destiné aux personnes qui ont consulté un médecin

ou un professionnel de la santé pour des difficultés respiratoires pour eux-mêmes ou pour autrui afin de découvrir la perception qu'ils ont eu des informations qui leur ont été transmises par l'équipe traitante (sur l'utilisation de la médication inhalée, sur le plan de traitement, sur les résultats des tests, sur les informations sur la maladie ainsi que sur le suivi proposé) et ce :

- Après la consultation pour des difficultés respiratoires
- Lors de la pose d'un diagnostic
- Lors de la prescription d'un médicament inhalé

De façon générale, environ 60 % des Québécois sont totalement ou plutôt en accord avec le fait d'avoir reçu assez d'informations pour l'ensemble des éléments évalués et ce aux différents moments ciblés (consultation, diagnostic, prescription d'un médicament inhalé).

Spécifiquement, plus de 6 Québécois sur 10 ayant personnellement reçu un diagnostic touchant la santé respiratoire disent avoir reçu les informations nécessaires de la part de l'équipe traitante. Cela signifie toutefois que 4 Québécois sur 10 ayant personnellement reçu un diagnostic touchant la santé respiratoire ne croient pas avoir reçu toutes les informations nécessaires de la part de l'équipe traitante ou croient que certaines informations ne s'appliquent pas à leur situation. Par exemple, 19 % disent ne pas avoir reçu toute l'information sur les résultats de tests et 22 % ont manqué d'informations sur la maladie elle-même. 40 % disent ne pas avoir reçu toute l'information sur le suivi proposé.

À noter, les Québécois sont totalement ou plutôt en désaccord avec le fait qu'ils ont reçu les informations nécessaires au suivi avec respectivement 22 % après une consultation, 19 % lors de la pose d'un diagnostic et 24 % lors de la prescription d'un médicament en inhalation.

Il s'agit là d'une situation à ne pas négliger car il est démontré depuis des années

TABEAU 1. L'UTILISATION DE LA MÉDICAMENT INHALÉE VARIE SELON LE DIAGNOSTIC

Diagnostic auto-rapporté	% des répondants qui utilisent actuellement (ou ont déjà pris un médicament en inhalation)	% des répondants qui ont déjà pris un médicament en inhalation MAIS qui ont cessé de le prendre	% des répondants qui utilisent régulièrement PLUS D'UN médicament en inhalation
Asthme	97	35	16
MPOC*	93	0	24
Bronchite chronique	83	16	21
Aucun diagnostic	14	11	0

* Le nombre de personnes ayant déclaré avoir un diagnostic de MPOC ne permet pas d'avoir un nombre de répondants suffisamment élevé pour que les résultats de la ligne MPOC de ce tableau soient significatifs, ils sont donc présentés à titre informatif pour mettre en lumière la tendance.

dans le monde ainsi qu'au Québec¹ qu'un suivi éducatif et clinique est essentiel pour toutes les personnes qui reçoivent un diagnostic de maladies respiratoires chroniques. En plus d'améliorer la qualité de vie des personnes et de leur donner du pouvoir sur leur maladie, cet important suivi évite un grand nombre d'hospitalisations, de visites à l'urgence et de visites non planifiées chez le médecin. Dans ces temps où les ressources sont si précieuses, il est essentiel d'offrir des services éducatifs et cliniques pour tous et de penser d'y référer les patients. Cela fait une énorme différence et toute la population en bénéficie.

CONCLUSION

Les informations recueillies par ce sondage sont très précieuses et nous permettent de constater que les difficultés respiratoires touchent près de 40 % des Québécois et sont plus prononcées chez des populations plus vulnérables. De plus, il est impressionnant de constater que 35 % de la population utilise des médicaments inhalés. Mais les utilisent-ils bien ?

OUTILS

Le RQESR a mis à la disposition de tous une famille d'outils pour faciliter l'utilisation des dispositifs d'inhalation. N'hésitez pas à les utiliser!

www.rqesr.ca/fra/outils-educatifs/outils-les-plus-utilises.asp

NOTE

1. Pour un rappel des études menées au Québec qui ont démontré l'importance d'offrir un service éducatif et clinique en première ligne, vous pouvez consulter Boulet LP, Boulay ME, Gauthier G, et al. Benefits of an asthma education program provided at primary care sites on asthma outcomes. *Respir Med* (2015) et Bourbeau J, Farias R., Li PZ et al. The Quebec Respiratory Health Education Network: Integrating a model of self-management education in COPD primary care. *Chronic Respiratory Disease* (2017).

